



GROUPEMENT
 NATIONAL DES
 AGENTS
 CITROËN 

BULLETIN D'ADHESION 2024

L'intelligence est plus grande dès lors qu'elle est collective

Agent ayant 1 site : 350 € - Agent ayant 2 sites : 490 € (Pas d'augmentation depuis 2021)

Code RAC : Société :

Code Postal : Ville :

Pour les Multisites, Code RAC du 2^{ème} site :

Portable du dirigeant pour recevoir nos alertes SMS :

Mail du dirigeant pour recevoir nos communications :

Règlement par chèque en 1 seule fois - **Joindre votre chèque libellé à l'ordre du GNAC**

Règlement par Prélèvement en 2 fois (février et juillet 2024) –

Compléter l'autorisation de prélèvement SEPA ci-dessous et joindre un RIB

Paiement récurrent : février – juillet

Code unique (complété par le GNAC) :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

DEBITEUR

CREANCIER

Société

FR57 ZZZ 564 494

Adresse

Groupeement National des Agents Citroën DS

Code postal Ville

25 rue Louis Neel – 38140 RIVES

IBAN

Fait à Le/...../2024 Signature :

Bulletin à retourner, accompagné du règlement, avant le 15 FEVRIER 2024 :

Soit par courrier à : GNAC – 25 rue Louis Neel – 38140 RIVES

Soit par mail à : gnacitroen@wanadoo.fr